

## DEC202070DAPP

### Décision portant nomination de Madame Sabine Petit aux fonctions de chargée de mission à temps partiel

#### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

Madame Sabine Petit, chercheuse CNRS, DR1 est nommée chargée de mission auprès du directeur général délégué à la science, pour la DAPP direction rattachée à la DGDS, du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022.

Sa mission a pour objet le suivi de la politique de site en qualité d'ADSR pour les sites de Paris-Saclay, Institut Polytechnique de Paris.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Sabine Petit demeure affectée à l'UMR7285 – Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers (IC2MP) à Poitiers.

##### Article 2

Du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 Madame Sabine Petit percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

##### Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Centre Limousin Poitou Charentes (DR8).

##### Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 01 décembre 2020

Le Président-directeur général  
Antoine Petit

